

Gilets jaunes : mobilisation globalement en baisse, sauf à Boulogne-sur-Mer

Même si la mobilisation était moindre, c'est encore à Lille que le cortège a été le plus important. À Boulogne-sur-Mer, entre 300 et 400 Gilets jaunes ont défilé lors de cet acte XIII. Ailleurs, les manifestations ont surtout eu lieu le matin.



Environ 1 300 Gilets jaunes ont défilé à Lille hier. Quelques interpellations ont eu lieu en fin d'après-midi. PHOTO PIB

PAR LOÏC COSTET
ET LES RÉDACTIONS LOCALES
region@lavoixdunord.fr

RÉGION. Près de 1 300 Gilets jaunes ont défilé dans les rues de Lille hier. C'est légèrement moins que les 1 500 manifestants comptés lors des actes XI et XII. Le rassemblement, désormais hebdomadaire, a de nouveau eu lieu place de la République, en début d'après-midi. Le cortège, longtemps calme, s'est dispersé peu avant 16 h. Puis des heurts ont éclaté entre des Gilets jaunes et les forces de l'ordre, qui ont effectué plusieurs jets de gaz lacrymogène. Comme samedi dernier, une partie de la manifestation a continué sa route dans le quartier de Wazemmes, où les policiers ont procédé à plusieurs interpellations. Dans la région, il n'y a qu'à Boulogne-sur-Mer que la mobilisa-

tion a également réuni plusieurs centaines de Gilets jaunes. Ils étaient entre 300 et 400, venus du Boulonnais, sur l'esplanade de Nausicaà en début d'après-midi. La manifestation était déclarée à la préfecture, et des organisateurs ont même expliqué avoir mis en place un service d'ordre, pour « éviter les débordements ». Le cortège s'est ensuite dispersé et au moins trois interpellations ont eu lieu suite à des jets de projectiles sur des policiers, peu après 17 h. À Saint-Omer, une soixantaine de Gilets jaunes organisait « les funérailles du pouvoir d'achat ».

“ La manifestation était déclarée à la préfecture, et des organisateurs ont même expliqué avoir mis en place un service d'ordre. ”

Puis les manifestants ont défilé dans les rues de la ville, sur un fond musical moins funèbre. Du côté d'Arras, les principales revendications scandées par les douze manifestants concernaient aussi le pouvoir d'achat. Symbolisé également par un cercueil, en tête de leur cortège durant la matinée.

Une opération péage gratuit a été menée sur le secteur de Béthune, plus précisément à la barrière de péage de Fouquières-lès-Béthune. Les trente Gilets jaunes ont rapidement été délogés dans la matinée, puis ont « joué » au jeu du chat et de la souris avec les forces de l'ordre, en investissant à plusieurs reprises un rond-point à proximité. Non loin de là, à Divion, une vingtaine de manifestants de Calonne-Ricouart ont défilé toute la matinée. Ils prévoient de continuer chaque samedi, pour annoncer le grand débat qu'ils organisent le 2 mars dans leur commune. ■

EN BREF

CHASSEUR ET ANCIEN AGRICULTEUR, IL AURAIT EMPOISONNÉ DES ANIMAUX

PÉVÈLE. En août 2018, l'office départemental de la chasse et de la faune sauvage est alerté de la découverte de la carcasse d'une buse variable dans un champ de la Pévèle. Ce rapace est une espèce protégée. Le même jour, un chien est découvert dans le même champ, victime lui aussi d'un poison foudroyant injecté dans un pigeon servant d'appât. Les analyses mentionnent la présence d'un insecticide interdit depuis plus de dix ans. Les agents de l'office remontent jusqu'à un responsable de société de chasse, ancien agriculteur. Une perquisition permet de découvrir, dans son garage, une bonbonne contenant pas moins de 7 kg de ce produit phytosanitaire. Ces 7 kg de Curater ont été saisis et détruits. L'auteur présumé des empoisonnements comparaitra devant un tribunal. Il risque jusqu'à deux ans de prison, 150 000 € d'amendes et une annulation du permis de chasse.

BRAQUAGE D'UNE BIJOUTERIE : UNE INTERPELLATION UN AN APRÈS

ROUBAIX. Le 26 janvier 2018, deux individus braquaient la bijouterie Luras située dans le centre de Roubaix. Le commerçant installait des bijoux dans la vitrine quand il a été attaqué. Les deux malfaiteurs ont brisé la porte vitrée avant de le frapper avec la crosse d'une arme de poing. Les deux malfaiteurs repartaient ensuite avec du liquide, les bijoux en vitrine et un coffre-fort. L'alerte donnée, la bijouterie était passée au peigne fin par la police technique et scientifique. Un an plus tard, certains des indices relevés ont parlé et ont conduit à un Roubaisien âgé de 22 ans, déjà connu pour des faits de vols aggravés, qui a été interpellé mercredi matin par la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire. Vendredi soir, à l'issue de sa garde à vue, le jeune suspect a été déféré au parquet de Lille.

UNE MARCHÉ BLANCHE POUR YOLAN RÉUNIT PLUS DE 200 PERSONNES

WAVRIN. Yolán, 17 ans, avait disparu un soir de décembre. Après plus d'un mois de recherches et d'inquiétude, son corps a été retrouvé dans la Deûle, le 21 janvier. Hier matin, une marche blanche organisée en mémoire du jeune Wavrinien a réuni plus de 200 personnes portant des T-shirts à l'image de l'adolescent et des roses blanches et de nombreux motards car le défunt était l'un des leurs. Le cortège silencieux est parti de la rue Salengro, a traversé les allées du parc de la Deûle jusqu'au bord du canal, là où le drame s'est sans doute noué le 15 décembre. Un drame dont les circonstances précises sont encore floues. La gendarmerie poursuit l'enquête. Une information judiciaire a été ouverte pour approfondir les investigations et permettre à la famille d'avoir accès au dossier.



FLASHÉ À 174 KM/H SUR LA ROCADE

TILQUES. Un Allemand a passé quelques jours en Normandie avant de se rendre pour le week-end aux Pays-Bas. Il a pour cela emprunté vendredi après-midi la rocade entre Tilques et Saint-Omer. Il y a été flashé à 174 km/h par les gendarmes. Les militaires ont procédé immédiatement au retrait de son permis de conduire et, une amende de 400 euros lui a été infligée. Le conducteur, qui était accompagné de son épouse sur le siège passager, « n'était pas au volant d'une grosse cylindrée », précisent les gendarmes. Sa voiture datant de 2003 avait encore de toute évidence suffisamment de chevaux pour dépasser les 170 km/h. L'homme a pu reprendre la route, mais c'est madame qui tenait le volant.